Papiers à fournir pour le dossier d'inscription de votre enfant :

- Fiche d'inscription et autorisations parentales dûment complétées et signées par les parents.
- Fiche sanitaire dûment remplie et signée par <u>les parents ou responsables légaux</u>. **Attention**: n'oubliez pas de faire signer la fiche sanitaire par votre médecin (en bas à droite), attestant que votre enfant peut pratiquer les activités proposées au centre de loisirs.
- Si votre enfant doit prendre des médicaments (exemple : Ventoline en cas de crise d'asthme) n'oubliez pas de nous fournir l'ordonnance de votre médecin et/ou PAI signé avec le médecin scolaire.
- Attestation d'assurance Civile
- Photocopie des vaccins de votre enfant
- Photocopie de votre attestation de sécurité sociale
- Photocopie de votre carte de mutuelle



- 1) Pour les <u>ALLOCATAIRES CAF</u>: numéro allocataire renseigné sur la fiche inscription.
- 2) Pour les **NON ALLOCATAIRES CAF** : Photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non imposition.
 - Photocopie de tout le livret de famille

IMPORTANT : Si votre situation a changé au cours de l'année 2020, veuillez fournir les papiers correspondant à votre nouvelle situation (attestation de divorce, dernières fiches de paye, jugement de tribunal pour la garde des enfants...). Tous ces changements devront être signalés à la CAF.

- NB: les dossiers sont valables une année civile, nous ne conservons aucun ancien dossier, ils sont archivés, à l'exception du document de prélèvement.